

Commission : Conseil de Sécurité

Sujet : Le Moyen-Orient déstabilisé par la contestation populaire et la crise sanitaire

Auteur : Tunisie

Le Moyen-Orient, une zone déjà fragile, est désormais en proie à deux mouvements qui éprouvent la capacité de résilience et d'adaptation des sociétés de la région. D'un côté, la crise du coronavirus menace d'aggraver une situation sanitaire dramatique en débordant le système de santé public, sans compter les effets socio-économiques qui menacent la stabilité nationale, que ce soit l'augmentation drastique du chômage ou l'effondrement de la classe moyenne. D'un autre côté, un mouvement contestataire populaire est reparti de plus belle en réponse à des anocraties corrompues et fondées sur un dosage variable de clientélisme et d'autoritarisme.

En réponse au problème politique, la Tunisie semble être le meilleur exemple de démocratie que le Moyen-Orient ait connu au cours de ces dernières années. En effet, la Tunisie, fondatrice du Printemps Arabe début 2011, reste le seul pays où le processus démocratique est conduit à son terme, où des élections sont organisées et donnent lieu à des alternances politiques.

Les Droits de l'Homme étaient, de surcroît, au cœur de la Révolution Tunisienne. A peine un mois après la chute du dictateur Ben Ali, notre pays a annoncé la ratification d'un ensemble de conventions et de protocoles parmi les plus importants dans le domaine des Droits de l'Homme. Il s'agit de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, du Protocole facultatif se rapportant au Pacte International, du Statut de Rome portant la création de la Cour pénale internationale et du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Enfin, le 24 octobre 2011, la Tunisie décide de franchir une nouvelle étape en retirant ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

En outre, malgré l'impunité persistante et généralisée qui règne dans toute la région, quelques petites avancées historiques ont eu lieu. En Tunisie, l'Instance Vérité et Dignité (IVD) créée à la suite de la révolution de 2011 a pu publier son rapport final. Soixante-dix-huit procès se sont ouverts devant des chambres criminelles, offrant une chance rare de demander des comptes aux membres des forces de sécurité responsables de violations commises par le passé.

Le fait que les gouvernements du Moyen-Orient appliquent une tolérance zéro à l'encontre de l'expression pacifique d'opinion en ligne, notamment au travers des réseaux sociaux, montre combien elles craignent le pouvoir des idées qui remettent en cause les discours officiels. Les gouvernements du Moyen-Orient doivent comprendre que la répression ne fera pas taire les revendications des populations en faveur des droits économiques, sociaux et politiques fondamentaux. Les populations devraient pouvoir demander des comptes à leurs dirigeants.

Un certain nombre d'états du Moyen-Orient (Qatar, Emirats Arabes Unis et Jordanie) ont aussi annoncé des réformes destinées à améliorer la protection des travailleuses et travailleurs migrants. Nous pensons qu'il faut continuer dans ce domaine et l'étendre à l'ensemble des pays de cette zone.

Sur le plan sanitaire, notre pays a été lucide et a su anticiper la pandémie mondiale en confinant la population dès les premiers cas dans le pays. Bien qu'elle ait révélé de nombreuses lacunes, sa gestion a reflété une image positive de la Tunisie. La population a su garder son calme et rester solidaire face au virus qui a quand même touché plus de 13.000 personnes dans le pays. La Tunisie, en raison du Coronavirus, n'échappe malheureusement pas à une chute drastique du tourisme.

Le 22 juin dernier, le Président de la République Française a rappelé l'amitié indéfectible qui lie nos deux pays. Emmanuel Macron a confirmé son soutien à la Tunisie et à son développement, dans un contexte d'accroissement des difficultés économiques en raison de la crise sanitaire mondiale. Pour ce faire, le président de la République a notamment confirmé à notre Président Kaïs Saïed l'accord d'un prêt exceptionnel de 350M€ sur trois ans, en soutien aux réformes tunisiennes.

Notre délégation tunisienne appelle donc aujourd'hui le Conseil de Sécurité des Nations Unies à nous aider à limiter les flux migratoires au Moyen-Orient, à soutenir la reconstruction de ses états défaillants mais aussi d'encourager les processus démocratiques dans cette région afin de créer les conditions d'une paix durable. Notre pays dans ce domaine a été un exemple. Tous ensembles nous

arriverons à ce qu'une gestion plus apaisée des tensions observables de longue date soit définitivement instaurée.
